

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

Assemblée ordinaire du 9 septembre 2019 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence de Marc Antoine Pelletier à titre de Maire et les conseillers suivants :

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire

La réunion du 20 août dernier a été ajournée, car il n'y avait pas quorum elle a donc été reportée au 9 septembre.

**Ouverture de la séance du 9 septembre 2019**

RÉSOLUTION  
89-09-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 9 septembre soit ouverte.

ADOPTÉE

**Adoption de l'ordre du jour**

RÉSOLUTION  
90-09-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption des minutes du 16 juillet 2019**

RÉSOLUTION  
91-09-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 16 juillet 2019 avec les corrections mentionnées lors de la séance du conseil.

ADOPTÉE

**Payables de août/septembre 2019**

Rémunération des employés		5 788,36 \$
Rémunération des élus/Maire	478,03\$	478,03 \$
Conseillers	159,78\$	958,68 \$

7 225,07 \$

Dépenses fournisseurs 138 450,31 \$

**Total des dépenses d'août et septembre** **145 675,38 \$**

**Revenus de juillet et août**

Taxes municipales	7 028,70 \$
Location salle	100,00 \$
Permis rénovation	36,00 \$
Cellule des Coteaux (2 X 6 traités)	107,90 \$
MAMH (Commission scolaire)	17,00 \$
Pointenor inc. (Location camion)	280,00 \$

**TOTAL** **7 569,60 \$**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

**Adoption des payables de août/septembre**

RÉSOLUTION  
92-09-19

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Stéphanie Bouin Lacasse et unanimement résolu d'adopter les payables de août/septembre au montant de **7 225.07 \$**, pour les salaires des élus et employés, **138 450.31 \$**, pour les fournisseurs et **7 569.60 \$**, pour les revenus de juillet/août, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

**Correspondance**

4.0

**CHANGEMENT DE SIGNATAIRE CAISSE DESJARDINS**

La secrétaire informe le conseil que la signature de Mme Martine Lampron, Directrice générale adjointe sera ajouté au compte de la caisse Desjardins.

RÉSOLUTION  
93-09-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu que la signature de Mme Lampron soit ajoutée au compte de la caisse Desjardins.

ADOPTÉE

4.1

**PROGRAMME FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE D'EAU (FIMEAU)**

RÉSOLUTION  
94-09-19

ATTENDU QUE la Municipalité de Rochebaucourt a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du ministère;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leur cadre, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autres, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentés par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;
- La municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- La municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;
- La municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- Le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.2 COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

La secrétaire informe le conseil que le colloque de zone de l'ADMQ pour les directeurs généraux aura lieu du 12 au 13 septembre à Ville -Marie. La secrétaire demande au conseil s'il accepte de payer les frais de déplacements.

RÉSOLUTION  
95-09-19

ADOPTÉE

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que le conseil autorise de payer les frais de déplacements pour le colloque.

**4.3 BREAKAWAY/AVIS DE TRAVAUX D'EXPLOITATION MINIÈRE**

Le secrétaire informe le conseil que cette compagnie minière effectuera des travaux de prospections sur le territoire de Rochebaucourt.

**4.4 AUTORISATION DE FORAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT (KENORLAND)**

RÉSOLUTION  
96-09-19

ADOPTÉE

ATTENDU QU'UNE rencontre a eu lieu avec Kenorland le 11 mars dernier pour discuter de l'intérêt de la municipalité à ce qu'il y ait du forage de prospection sur le territoire de Rochebaucourt;

ATTENDU QUE ces forages se feront par Kenorland Minerals;

ATTENDU QUE la municipalité autorise Kenorland Minerals à faire du forage de prospection sur son territoire mais que cette dernière devra travailler en respectant l'environnement et en remettant en état les routes où aura lieu les forages, en respectant les usagers de la route et la sécurité routière et avertir la municipalité de tout changement, le tout selon l'entente signée avec Kenorland Minerals;

ATTENDU QUE la municipalité accepte les travaux d'exploration, qui sont des travaux réalisés sur des aménagements déterminés par règlement en vertu de l'article 70 de la loi sur les mines et de l'article 14 du règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure. Les aménagements visés sont : -des chemins publics au sens du Code de la sécurité routière (chapitre C-24.2)

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'autoriser Kenorland Minerals à faire du forage de prospection sur le territoire de Rochebaucourt en respectant les critères ci-haut mentionnés ainsi que l'entente signée par les deux parties.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.5 RÉPARTITION DES JEUX DE LA COUR D'ÉCOLE DE LA MORANDIÈRE ENTRE LES MUNICIPALITÉS.**

La secrétaire informe le conseil que la Commission scolaire Harricana a pris la décision de donner les jeux de la cour d'école de La Morandière aux municipalités du secteur des Coteaux.

RÉSOLUTION  
97-09-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de choisir le module de jeux et le ballon poire.

ADOPTÉE

**4.6 ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MORANDIÈRE POUR MACHINERIE**

Les membres du conseil ont discuté des ententes qui devront être prise avec La Morandière concernant la location de la chargeuse et du camion et aussi pour le contrat de déneigement. Une rencontre devra avoir lieu prochainement avec La Morandière pour discuter de ces points.

**4.7 ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR SÉCURITÉ CIVILE AVEC LA MORANDIÈRE**

La secrétaire informe le conseil municipal que pour respecter le règlement de la sécurité civile qui sera adopté le 9 novembre prochain la municipalité de La Morandière aimerait conclure avec notre municipalité une entente intermunicipale en matière de sécurité civile.

Il s'agit des services suivants :

- Centre de coordination substitut;
- Centre d'hébergement temporaire pour les personnes sinistrées;
- Centre de services aux personnes sinistrées substitut;
- Prêt d'une génératrice.

RÉSOLUTION  
98-09-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Bouin Lacasse, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de conclure l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

**4.8 RÉPARATION TUYAU D'ÉGOUT RANG 7-8 EST.**

La secrétaire informe le conseil municipal qu'un tuyau d'égout devra être réparé au rang 7-8 Est.

RÉSOLUTION  
99-09-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'autoriser la réparation du tuyau d'égout.

ADOPTÉE

**4.9 ACHAT CHARGEUSE/INFORMATIONS SUR L'ACHAT.**

La secrétaire informe le conseil municipal que la chargeuse a été achetée au coût de 60 000.00 \$ + taxes. Le maire Marc-Antoine Pelletier a travaillé de concert avec Monsieur Reno Boever pour effectuer cet achat chez Camion Daviault inc.

**4.10 FORMATIONS SÉCURITÉ CIVILE/ORGANISATION D'UNE RENCONTRE**

La secrétaire informe le conseil municipal qu'une rencontre devra avoir lieu bientôt pour finaliser le plan de sécurité civile.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.11 TAUX LOCATION MACHINERIE POUR LA MORANDIÈRE.**

La secrétaire informe le conseil qu'il faut décider d'un prix de location de la chargeuse et du camion de déneigement pour l'entente qui sera signée prochainement avec la municipalité de La Morandière.

**4.12 JOURNAL LA VOIE/RENOUVELLEMENT CARTES D'AFFAIRES**

La secrétaire informe le conseil municipal que le journal La Voie est en période de renouvellement pour la carte d'affaire de la municipalité ainsi que pour le sentier des Rapides.

RÉSOLUTION  
100-09-19

**ADOPTÉE**

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de renouveler les cartes d'affaires de la municipalité ainsi que celle du sentier des Rapides.

**4.13 PAUSE**

Il y a une pause de 15 minutes.

**4.14 INFORMATIONS DES CONSEILLERS**

La conseillère Darquise Richard demande à ce que le foin soit coupé aux coins des rangs.

La conseillère Stéphanie Blouin Lacasse informe le conseil que la petite fenêtre du bar est cassée.

La conseillère Louise Morin parle des travaux qui se font dans les plantations de saules. Des coupes sont faites pour avoir de belles boutures, des analyses de sol et des feuilles sont faites. D'autres coupes seront faites en octobre et novembre. Du paillis a été fait avec les coupes. Les saules sont à identifier pour savoir quelles sortes est bonne pour tel emploi (ancien site minier).

La conseillère Christiane Blouin demande au maire, Marc-Antoine Pelletier, si la fontaine est réparée. Il faudra que du plexiglass soit mis chaque côté ou l'eau tombe pour empêcher que le vent pousse l'eau en dehors. Elle demande si elle peut garder le contrat de tondage pour l'année 2020. Elle a tondu où le panneau d'entrée de Rochebaucourt et mis des bacs pour les fleurs.

Le conseiller Charles Beauchemin demande à ce que l'on coupe les branches près des ponts et les coins des rangs. Il montre des photos du pont de fer dans le Rang 10 ouest et il faut qu'il soit réparé d'urgence.

**4.15 INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire Marc-Antoine Pelletier informe le conseil qu'une mine de Rouyn-Noranda veut avoir du paillis et des boutures pour un projet. Il demande si le comité des lutins ont fait leur demande au FLIC mais la conseillère Stéphanie Blouin Lacasse dit que ça prend un numéro d'entreprise.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.16 VARIA**

**RÉSOLUTION À ENVOYER AU MTQ POUR CONDITIONS DE LA ROUTE 397 (PONT)**

La secrétaire informe le conseil municipal qu'une lettre sera envoyée au MTQ pour demander que des travaux de réparation soient faits pour le pont P-00066 de la route 397, pour couper les branches le long du chemin et faire la réparation du côté nord-ouest de l'intersection du village également.

RÉSOLUTION  
101-09-19

ADOPTÉE

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin d'aller de l'avant avec la demande au MTQ.

**INVITATION INAUGURATION DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE**

La secrétaire informe le conseil municipal que le maire, Marc-Antoine Pelletier sera mis sur la liste pour l'invitation à l'inauguration de la plateforme de compostage.

**DEMANDE DE DON DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MORANDIÈRE POUR LA FÊTE D'HALLOWEEN**

La secrétaire informe le conseil municipal que la municipalité de La Morandière a soumis une demande de don pour la fête d'halloween qu'ils organisent.

RÉSOLUTION  
102-09-19

ADOPTÉE

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de faire un don de 200.00 \$.

**ENGAGEMENT DE SYLVAIN BLANCHETTE**

La secrétaire informe le conseil municipal de l'engagement de Monsieur Sylvain Blanchette au poste de journalier en date du 26 août 2019.

RÉSOLUTION  
103-09-19

ADOPTÉE

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'engager Monsieur Blanchette au poste de journalier.

**FORMATION À ROUYN-NORANDA**

La secrétaire informe le conseil municipal qu'il y aura une formation à Rouyn-Noranda sur l'AMP et gestion des appels d'offres et jurisprudence récente en gestion municipale. La secrétaire demande au conseil s'ils acceptent de payer les frais de déplacement pour cette formation.

RÉSOLUTION  
104-09-19

ADOPTÉE

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu par le conseil de payer les frais de déplacements pour la Directrice générale et la Directrice générale adjointe.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**ACHAT PORTE D'HOMME POUR CITERNE**

La secrétaire informe le conseil municipal que la porte d'homme pour la citerne doit être remplacée.

RÉSOLUTION  
105-09-19

Il est proposé par la conseillère Valérie Roberge, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'effectuer l'achat.

ADOPTÉE

**4.17 PÉRIODE DE QUESTION**

Il y a une période de question

**4.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

---

Marc-Antoine Pelletier, maire

---

Nathalie Lyrette, sec, très